

« Eviter l'épuisement et prendre soin de soi en qualité de proche aidant-e ? mythe ou réalité ? »

Retour table d'échange du 30 octobre 2019 – Chantal Pythoud Gaillard

1. Mon quotidien, ma réalité quotidienne : J'offre une assistance quotidienne à mon ou ma proche aidé-e ; mon quotidien est serré, chargé, chaque minute est programmée, je n'ai pas un moment de répit. C'est usant, je mets mes besoins et ma vie entre parenthèse, parfois même je me demande si je n'ai pas raté ma vie.
2. Demander de l'aide pour que quelqu'un prenne le relais : oui je serai prêt-e à passer le relais, MAIS :
 - Le ou la proche aidé-e est vulnérable dans ces transitions/changements : difficile pour lui/elle d'envisager de sortir de la maison, d'être soutenu-e par une personne professionnelle qu'il-elle ne connaît pas ;
 - Ces offres de relève coûtent cher et ne sont pas toujours accessibles (notamment les offres résidentielles pour les personnes propriétaires d'un bien immobilier) ;
 - Les structures qui pourraient répondre aux besoins des proches aidé-e-s n'existent pas toujours (notamment court séjour en structure fermée).
3. Les indemnités forfaitaires : oui, c'est un plus que notre canton le propose. Toutefois, incompréhension de pourquoi ces indemnités sont considérées comme un salaire pour les impôts.
4. Les proches soulignent leurs difficultés à accéder à l'information des aides existantes et à recevoir de l'aide. Les médecins de famille ont souvent une information lacunaire des offres et ne maîtrisent pas les enjeux financiers et les conditions d'accès.
5. Pour recevoir de l'aide, il a fallu parfois attendre la situation d'urgence, car le ou la proche n'est pas considéré-e dans ses demandes d'aide (notamment, signalement justice de paix pour que le ou la proche aidé-e bénéficie d'une mesure de protection).

SCo/14/11/2019